



PROCES-VERBAL

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 JUIN 2021
A 19 HEURES 00**

VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11/05/2021

ACTION CŒUR DE VILLE :

- Convention de partenariat avec ENEDIS dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville »
- Acquisition des parcelles AR 67 et 68, Ruelle des Lavandières
- Acquisition partielle de parcelle pour la voie verte
- Avenant au contrat de MOe pour la Place St Pol

TOURISME - COMMERCE :

- Prolongation de l'exonération RODP 2021 pour les terrasses des bars et des restaurants
- Modification de la convention C'CHARTRES TOURISME
- Avis sur la demande préfectorale de dérogation au repos dominical jusqu'au 18 juillet 2021 inclus

FINANCE :

- Autorisation de signature des emprunts 2021
- Autorisation de signature d'une convention pour la création d'un groupement de commandes pour les assurances, Ville/CCAS-SSIAD/BASEL
- Demande de subvention pour le city-stade du Plateau St Jean

TRAVAUX – URBANISME – TRANSPORT URBAIN :

- Convention de fleurissement avec la commune de Souancé au Perche
- Avenant à la convention JV MALIN
- Autorisation préalable à la dépose d'un ouvrage ENEDIS
- Convention relative au raccordement d'unité de production favorisant l'injection de gaz renouvelable
- Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat d'électricité avec ENERGIE 28
- Accord de partenariat avec le SICTOM

RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétence (PEC) – Service manifestations.
- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétence (PEC) – Service des sports

CULTUREL :

- Demande de subvention pour l'acquisition d'une œuvre pour le château des comtes du Perche (Buste de Sully).
- Convention PASS CULTURE
- Programmation de l'Arsenal
- Tarifs école municipale de musique
- Convention d'AMO pour la restauration des courtines et du pont du Château des comtes du Perche
- Château des comtes du Perche : application de tarif réduit pour les groupes

Nombre de conseillers en exercice : 29

ETAIENT PRESENTS : **20** : Harold HUWART, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascale DE SOUANCE, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ.

Absents : **5** : Catherine CATESSON, Jannick RIBAUT, Loïc PENNANECH, Céline GUILLOCHON, Jean-Pierre HUGUET.

Pouvoir : **4** : Jérémie CRABBE à Harold HUWART ; Philippe PELLION à Guillaume CARAYON ; Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Guy BOCQUILLON ; Amadys CASTANIER à Pascale DE SOUANCE.

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Monsieur Guillaume CARAYON est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Maire indique que le prochain conseil municipal aura lieu début septembre, puis il passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2021, transmis le 1^{er} juin 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE », portant, notamment, sur la réalisation des travaux de remplacement du câble haute tension de la rue de Sully, garantissant la coordination des travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Vote favorable à l'unanimité.

ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION AR N° 67 ET AR N° 68 SIS RUELLE DES LAVANDIERES A NOGENT-LE-ROTROU, dans le cadre de la poursuite du projet de réaménagement du cœur de ville, pour un montant de 115 000 € pour la parcelle AR n° 67 et 100 000 € pour la parcelle AR n° 68.

Vote favorable à l'unanimité pour l'acquisition et la signature des actes correspondants.

Interventions de P. DE SOUANCE et H. HUWART.

ACQUISITION PARTIELLE DE LA PARCELLE D392 A ARCISSÉS DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA DERNIÈRE TRANCHE DE LA VOIE VERTE DES BORDS DE L'HUISNE, permettant de réaliser le prolongement de la voie verte des bords de l'Huisne jusqu'au plan d'eau de la Borde, pour une emprise de 1 200 m², au prix de 360 € (0,30 €/m², prix des domaines).

A ce prix s'ajoutent les frais d'acquisition, de géomètre, ainsi que l'indemnité d'éviction due au locataire.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de Ch. ALLHEILY, P. DE SOUANCE.

SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-POL ET SES ABORDS, d'un montant de 107 094 €, portant ainsi le montant du marché à 194 994 €HT.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de P. DE SOUANCE et H. HUWART.

PROLONGATION DE L'EXONÉRATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) POUR LES TERRASSES DES BARS ET RESTAURANTS, jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE BILLETTERIE AVEC C'CHARTRES TOURISME POUR LA COMMERCIALISATION EN LIGNE DU CAMPING MUNICIPAL, modification portant sur la commission prélevée par C'Chartres Tourisme.

Vote favorable à l'unanimité.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL SUITE A LA SOLLICITATION PREFERATORIALE, sur tous les dimanches jusqu'au 18 juillet 2021 inclus.

Vote favorable à l'unanimité.

Arrivée de Madame Catherine CATESSON.

ETAIENT PRESENTS : 21 : Harold HUWART, Catherine CATESSON, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascale DE SOUANCE, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ.

Absents : 4 : Jannick RIBAUT, Loïc PENNANECH, Céline GUILLOCHON, Jean-Pierre HUGUET.

Pouvoir : 4 : Jérémie CRABBE à Harold HUWART ; Philippe PELLION à Guillaume CARAYON ; Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Guy BOCQUILLON ; Amadys CASTANIER à Pascale DE SOUANCE.

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS DE PRETS POUR 2021, avec :

- La Banque des Territoires : 1 000 579 € sur 30 ans livret A + 0,60 % annuité constante ; périodicité annuelle, pour le financement des travaux de l'opération Action Cœur de Ville ;
- La Banque Postale :
 - o 1 173 803 € sur 25 ans à taux fixe (1,15 %) sans phase de mobilisation sur le budget principal, périodicité annuelle
 - o 206 040 € sur 20 ans à taux fixe (1,15 %) sans phase de mobilisation sur le budget annexe culturel, périodicité annuelle
 - o 16 501 € sur 20 ans à taux fixe (1,15 %) sans phase de mobilisation sur le budget annexe cinéma, périodicité annuelle

Vote favorable par 24 voix pour et une voix contre de E. DUEZ.

Interventions de P. DE SOUANCE, E. DUEZ et H. HUWART.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE, LE CCAS/SSIAD ET LA BASEL POUR LES PRESTATIONS D'ASSURANCES

Vote favorable l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS POUR LA CREATION D'UN CITY STADE DANS LE QUARTIER DU PLATEAU SAINT JEAN. Le montant de cette subvention pourrait atteindre 27 434 €, sur un coût estimatif de travaux de 72 357 €HT.

Vote favorable l'unanimité.

Intervention de E. DUEZ.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FLEURISSEMENT AVEC LA COMMUNE DE SOUANCE AU PERCHE

Vote favorable l'unanimité.

Intervention de P. DE SOUANCE.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION JV MALIN 3 (CENTRALE D'INFORMATION MULTIMODALE), intégrant, notamment, le coût de la prolongation du marché.

Vote favorable l'unanimité.

Intervention de P. DE SOUANCE.

AUTORISATION DE DEPOSE D'UN OUVRAGE ELECTRIQUE RUE DU BEL EBAT

Vote favorable l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE, AVEC GRDF, D'UNE CONVENTION RELATIVE AU RACCORDEMENT D'UNITE DE PRODUCTION FAVORISANT L'INJECTION DE GAZ RENOUELABLE

Vote favorable l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « POLE ENERGIE CENTRE » POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE UNIQUEMENT

Vote favorable l'unanimité.

ACCORD DE PARTENARIAT POUR LE DEPOT DE CONTENEURS DE COLLECTE DES TEXTILES ENTRE LA VILLE, « LE RELAIS » ET LE SICTOM.

Installation de 7 nouveaux conteneurs sur le territoire nogentais et remboursement par le SICTOM des frais engagés par la ville pour la location de matériels pour l'enlèvement de conteneurs et des frais de personnel mis à disposition pour des montants respectifs de 422,38 € TTC et 390,92 €.

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) – SERVICE MANIFESTATIONS

- Contenu du poste : Agent technique polyvalent au service Manifestations avec pour missions : Propreté des secteurs ville ; Manutention et installation du matériel fêtes et cérémonies, mise en place de barrières, rubalise, etc.
- Durée du contrat : 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) – SERVICE SPORTS

- Contenu du poste : Agent d'entretien polyvalent au service Sports avec pour missions : Nettoyage des salles de sports et des vestiaires ; Tri et évacuation des déchets courants ; Contrôle de l'état de propreté des locaux ; Entretien courant et rangement du matériel utilisé ; Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits
- Durée du contrat : 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de P. DE SOUANCE et H. HUWART.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN BUSTE DU DUC DE SULLY, auprès du Fonds régional de restauration pour les musées, pour un montant de 1 840 €, sur une dépense de 2 300 €.

Vote favorable à l'unanimité.

ADHESION AU DISPOSITIF « PASS CULTURE », mis en place par le Ministère de la Culture, permettant à tout jeune âgé de 18 ans de disposer d'un pass d'un montant de 300 €, valable deux ans.

Vote favorable à l'unanimité.

BILAN ET PROGRAMMATION DE L'ARSENAL 2^{EME} SEMESTRE 2021

BILAN 2020-2021 ET PERSPECTIVES

Programmation municipale :

DATE	GROUPE /PROJET	GENRE	PROVENANCE	PRIX ENTREE
25 sept.	7WEEKS-CINE CONCERT	METAL	LIMOGES	12 €
16 oct.	CTRL-Z THIBAUT	ELECTRO	ORLEANS / CHARTRES	10 €
20 nov.	VSSVD DANSIL	CHILL TRAP / RAP	TOURS / NOGENT-LE-ROTROU	10 €
04 déc.	CIRCUIT EURE&LOIR Programmation	ROCK ELECTRO-POP	2 GROUPE A DEFINIR + UN GROUPE DE NOGENT LE ROTROU	8 €

Programmation associative (en fonction des conditions sanitaires)

DATE ENVISAGEE	GROUPE	GENRE
11 SEPT – SHE WOLF	SHEWOLF + INVITE	ROCK-GRUNGE
06 NOV – SI LA RUE MEURT	A DEFINIR	A DEFINIR

Vote favorable à l'unanimité.

Intervention de E. DUEZ.

TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE pour l'année scolaire 2021/2022.

Vote favorable à l'unanimité.

CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE, dans le cadre de la restauration générale des murs d'enceinte et du pont dormant du château des Comtes du Perche, avec le cabinet VADE'MECUM pour un montant de 8 700 € HT et autorisation de demande de subvention auprès de la DRAC et du Département.
Vote favorable à l'unanimité.

Intervention de P. DE SOUANCE.

CHATEAU DES COMTES DU PERCHE : APPLICATION DE TARIFS REDUITS POUR LES GROUPE : 3,50 €.

Vote favorable à l'unanimité.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES PAYFIP ENTRE LA COMMUNE DE NOGENT-LE-ROTROU ET LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Questions diverses :

Pascale DE SOUANCE interroge sur les excès de vitesse route du Theil.

Réponse d'Harold HUWART.

Pascale DE SOUANCE interroge sur les horaires d'ouverture du service état civil.
Réponse d'Harold HUWART.

En l'absence d'autres questions, le Maire clôt les débats et lève la séance.



Harold HUWART,
Maire de Nogent-le-Rotrou.